



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME
#2020-024

Rue Poitras – lot numéro 2 363 406 et
Rue du Soleil – lot numéro 2 363 415
du cadastre du Québec

Prenez avis que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le mercredi 18 novembre 2020 à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure concernant un échange du lot 2 363 406 (rue Poitras) contre le lot 2 363 415 (rue du Soleil) visant à créer deux nouveaux terrains réguliers constructibles de 45,72 m de largeur par 30,48 m de profondeur (1 393,5 m²) et de 54,87 m de largeur par 27,43 m de profondeur (1 505,08 m²) alors que les normes prévues sont de 50 m de largeur, 60 m de profondeur et 4 000 m² de superficie pour un terrain non-desservi, non-riverain et situé à l'intérieur d'un corridor riverain.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette démarche.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 30^e jour du mois d'octobre 2020.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE